

EXAMEN ET ANALYSE DE LA DIRECTION

L'examen de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Corporation au terme de sa treizième année d'activité doit être lu conjointement avec les états financiers figurant aux pages suivantes. Les résultats pour 2010-2011 couvrent la période du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011. Les résultats de l'exercice précédent, présentés aux fins de comparaison, couvrent la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010 et les perspectives portent sur la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012.

APERÇU

RENDEMENT FINANCIER

La Corporation est régie par une Entente de gestion, d'exploitation et d'entretien conclue avec le gouvernement fédéral en 1998 pour une période de 20 ans. L'Entente a été renouvelée après son terme initial de dix ans. L'exercice 2010-2011 représente la troisième année du terme actuel de dix ans. Le succès financier de la Corporation se mesure en comparant le total des dépenses d'exploitation par rapport au plan d'entreprise établi pour l'exercice.

En 2010-2011, les dépenses de la Corporation au titre des coûts contrôlables et du renouvellement des actifs se sont élevées à 117,8 millions de dollars, soit 67,0 millions de dollars en frais d'exploitation, 49,3 millions de dollars en frais d'entretien régulier et majeur et 1,5 million de dollars en dépenses en immobilisations. L'objectif du plan d'entreprise était de 122,7 millions de dollars.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

REVENUS

Pour l'exercice, les revenus de péage ont augmenté de 20,9 %, passant de 50,1 millions de dollars en 2009-2010 à 60,7 millions de dollars en 2010-2011, après avoir baissé de 24,3 % en 2009-2010. La Corporation a continué d'appliquer une réduction de 20 % sur le péage du fret de la nouvelle cargaison. Ces nouvelles cargaisons ont généré des recettes de 2,9 millions de dollars en 2010-2011. Les autres revenus de navigation ont augmenté de 7,2 %, alors que les revenus liés à la production d'électricité ont augmenté de 57,0 % grâce à la maximisation de l'utilisation de l'eau à des moments où les cours au comptant ont été élevés. Le revenu de placement provenant du fonds de roulement a augmenté de 161 % en raison des sommes en caisse plus élevées et des meilleurs taux d'intérêt dus à un nouveau produit d'investissement.

Les acquisitions d'immobilisations sont financées par le Fonds de capital en fiducie; la contribution nette du Fonds est incluse dans un poste de bilan reporté, et amortie sur la même période que les actifs correspondants. L'amortissement de ces contributions reportées ayant trait aux immobilisations s'élevait à 1,5 million de dollars en 2010-2011, 6 % de plus que l'année précédente.

Dans l'ensemble, les revenus de la Corporation ont augmenté de 19,4 % en 2010-2011, pour atteindre 66,0 millions de dollars, contre 55,2 millions de dollars l'année précédente.

DÉPENSES

Les dépenses d'exploitation de 2010-2011 se rapportant à la gestion et à l'exploitation de l'infrastructure de la Voie maritime s'élèvent à 67,0 millions de dollars, soit une augmentation de 3,1 % par rapport à l'exercice antérieur et 4,1 % de moins que les 69,9 millions de dollars prévus au plan d'entreprise.

Les salaires, traitements et avantages sociaux des employés ont atteint 61,2 millions de dollars, soit 91 % du total des coûts d'exploitation. En comparaison, en 2009-2010, ces charges s'élevaient à 58,8 millions de dollars ou 90 % du total des coûts d'exploitation. Les salaires et les traitements versés aux employés pour l'exercice s'élèvent à 44,6 millions de dollars, soient une augmentation de 5,6 % par rapport aux 42,2 millions de dollars de l'exercice précédent. Les coûts des avantages et pensions actuels et futurs des employés s'élèvent à 16,6 millions de dollars, équivalent à la somme de l'exercice précédent. L'augmentation des coûts liés au régime d'assurance-maladie des employés, annulée par la diminution de congé accumulé des employés, a permis au coût des avantages sociaux de rester stable.

La Corporation comptait un effectif de 575 équivalents temps plein (ETP) en 2010-2011, soit une augmentation de 0,5 % par rapport à 572 qu'elle comptait pour l'exercice précédent.

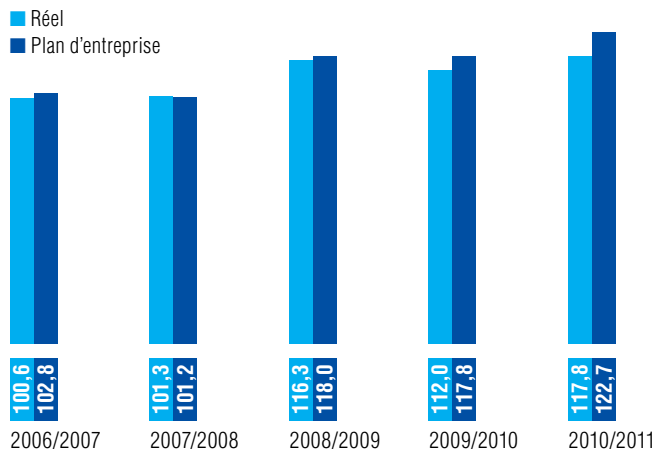
Le total des autres frais d'exploitation, après l'affectation des salaires et des traitements au renouvellement des actifs, s'est élevé à 5,8 millions de dollars en 2010-2011, comparativement à 6,2 millions de dollars pour l'exercice précédent. Les primes d'assurance demeurent la principale dépense, soit 1,8 millions de dollars.

RENOUVELLEMENT DES ACTIFS

Les dépenses de renouvellement des actifs, qui englobent les coûts de l'entretien et des réparations majeures effectués sur les écluses, canaux, ponts, édifices et autres éléments d'infrastructure, abstraction faite des acquisitions d'immobilisations, étaient de 49,3 millions de dollars pour l'exercice courant, comparativement à 45,2 millions de dollars en 2009-2010. L'enveloppe budgétaire quinquennale approuvée pour ces dépenses est de 270 millions de dollars.

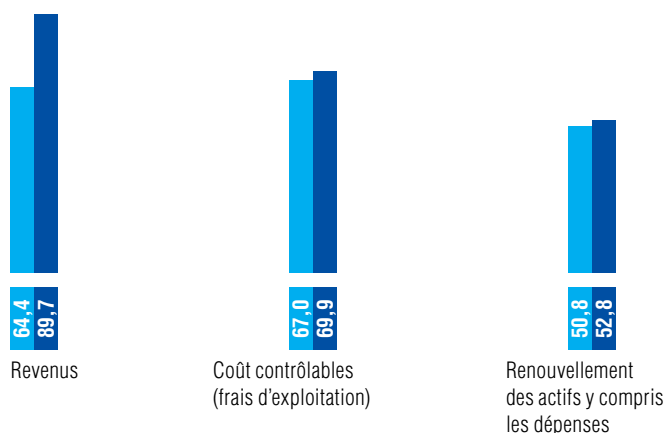
RÉSULTATS PAR RAPPORT AU PLAN D'ENTREPRISE

(en millions de dollars)



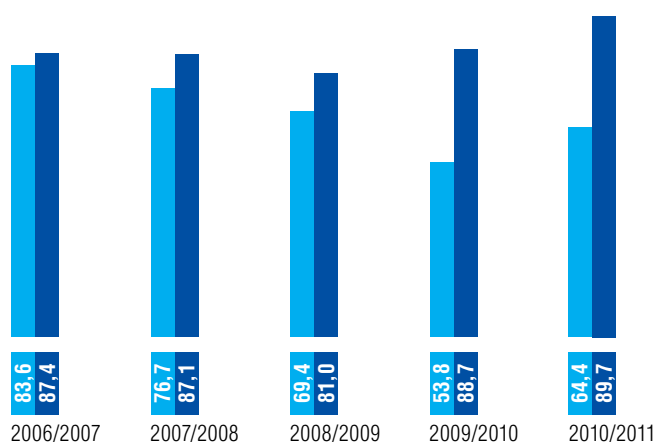
COMPARAISON DES RÉSULTATS AUX OBJECTIFS DU PLAN D'ENTREPRISE

(en millions de dollars)



RÉVISION DES REVENUS

(en millions de dollars)



AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

La dépense d'amortissement de 1,6 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 était légèrement supérieure au montant de l'exercice précédent. Voir les détails de la convention comptable à la note 2(e) des états financiers.

LIQUIDITÉ ET FINANCEMENT - FLUX DE TRÉSORERIE

L'Entente de gestion, d'exploitation et d'entretien ainsi que l'Accord sur le Fonds de capital en fiducie conclus avec Transports Canada définissent clairement les modalités relatives à la liquidité et au financement de la Corporation. Les excédents d'encaisse sont versés au Fonds de capital en fiducie, et les déficits sont comblés par ce dernier.

En 2010-2011, la Corporation a enregistré un flux de trésorerie négatif. La Corporation a été en mesure de couvrir tous les coûts contrôlables pour l'exercice avec des revenus toutefois, pour la deuxième année, le total des revenus engendrés, excluant l'amortissement des contributions reportées ayant trait aux immobilisations (64,4 millions de dollars), n'a pas suffi à payer les frais d'exploitation de 67,0 millions de dollars de la Corporation. Au déficit de trésorerie de 2,6 millions de dollars se sont ajoutées des prestations de retraite supplémentaires obligatoires de 17,1 millions de dollars pour payer une partie du déficit de solvabilité du régime de retraite et des dépenses de renouvellement d'actifs de 50,8 millions de dollars au cours de l'exercice, dont 1,5 million de dollars pour l'acquisition d'immobilisations. Voir les notes 3 et 9 des présents états financiers pour l'explication des montants dus au Fonds de capital en fiducie ou versés par le Fonds pour les acquisitions d'immobilisations, et la contribution à l'excédent des dépenses par rapport aux revenus de la Corporation.

La Corporation conserve normalement à la banque le montant minimum requis en fonds de roulement et liquidités pour s'acquitter de toutes ses obligations financières envers ses employés et ses autres créanciers. Au 31 mars 2011, ces liquidités s'élevaient à 5,9 millions de dollars, comparativement à 14,3 millions de dollars pour l'exercice précédent. Ce solde de trésorerie est un retour à la normale de trésorerie nécessaire pour payer les sommes à payer au début du nouvel exercice.

PERSPECTIVES D'AVENIR

La Corporation prévoit une augmentation du trafic et des revenus de péages en 2011/12 alors que les économies de l'Amérique du Nord et d'Europe continuent à sortir de la crise économique mondiale.

Aussi, nous prévoyons que les dépenses d'exploitation soient plus élevées qu'en 2010/11 en raison d'une augmentation de l'entretien de l'infrastructure qui augmentera également des coûts liés au personnel.

Les dépenses liées au renouvellement des actifs en 2011-2012, comprenant l'achat d'immobilisations, devraient augmenter de 7,2 millions de dollars pour atteindre 58,0 millions de dollars dans le cadre des projets de renouvellement des actifs de 270 millions de dollars, s'échelonnant du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2013.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction de la Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent est responsable des présents états financiers et de tous les renseignements contenus dans le présent rapport annuel.

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et aux normes comptables précisées dans les notes des états financiers. Au besoin, la direction a fait des jugements et des estimations éclairés à l'égard de l'enregistrement des transactions financières. Les renseignements qui paraissent ailleurs dans le rapport annuel correspondent, le cas échéant, à ceux qui figurent dans les états financiers.

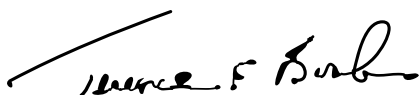
Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction a mis au point et maintient des systèmes de contrôle interne conçus pour fournir une certitude raisonnable que les livres comptables de la Corporation constituent un fondement fiable pour la préparation des états financiers. Les politiques et procédures prévues ont pour objet de veiller à ce que les transactions soient autorisées de façon appropriée et que les actifs soient protégés contre les pertes et les utilisations non autorisées.

Le Conseil d'administration s'acquitter de sa responsabilité d'examiner les états financiers annuels principalement par l'entremise du Comité d'audit. Le Conseil d'administration a nommé un Comité d'audit composé de trois administrateurs externes.

Au cours de l'année, le Comité d'audit rencontre la direction, les auditeurs internes et les auditeurs externes pour examiner toute question importante qui survient au sujet de la comptabilité, du contrôle interne et de l'audit afin de s'assurer que la direction s'acquitter adéquatement de ses responsabilités et pour examiner les états financiers avant qu'ils ne soient présentés au Conseil d'administration pour approbation.

Les auditeurs externes et les auditeurs internes ont libre accès aux membres du Comité d'audit, en présence ou non de la direction.

Les auditeurs indépendants Ernst & Young s.r.l., dont le rapport suit, ont effectué l'audit des états financiers.



Terence F. Bowles

Le président et chef de la direction
Le 19 mai 2011



Karen Dumoulin

Directrice des finances
Le 19 mai 2011

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

AUX MEMBRES DE LA CORPORATION DE GESTION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent**, qui comprennent les bilans aux 31 mars 2011, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DES AUDITEURS

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent** au 31 mars 2011, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

AUTRE POINT

Les états financiers de **La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent** pour l'exercice clos le 31 mars 2010 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 30 avril 2010.

Ernst + Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Ottawa, Canada,
Le 19 mai 2011

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice clos le 31 mars 2011
(en milliers de dollars)

	2011	2010
Produits		
Péages	60 651 \$	50 147 \$
Autres revenus de navigation	1 415	1 320
Droits de licence	143	144
Revenus - centrale électrique	1 997	1 272
Recouvrement d'assurance	—	843
Revenu de placements	162	62
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles	37	2
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations corporelles (note 7)	1 547	1 457
	65 952	55 247
Charges		
Fonctionnement	66 998	65 012
Renouvellement des actifs	49 276	45 215
Amortissement des immobilisations corporelles	1 642	1 576
	117 916	111 803
Insuffisance des produits sur les charges avant l'apport du Fonds de capital en fiducie	(51 964)	(56 556)
Apport du Fonds de capital en fiducie pour financer les charges (note 9)	67 072	54 116
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	15 108 \$	(2 440) \$

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

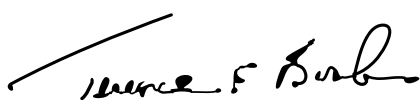
Exercice clos le 31 mars 2011 (en milliers de dollars)	Investi en immobilisations	Intérêt du Canada	Résultats d'explo- tation	Total	
				2011	2010
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	699 \$	7 820 \$	– \$	8 519 \$	10 959 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	–	–	15 108	15 108	(2 440)
Acquisition nette d'immobilisations	1 464	–	(1 464)	–	–
Apports en immobilisations, déduction faite de l'amortissement	55	–	(55)	–	–
Variations dans le régime de retraite et autres régimes	–	15 231	(15 231)	–	–
Amortissement des immobilisations	(1 642)	–	1 642	–	–
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	576 \$	23 051 \$	– \$	23 627 \$	8 519 \$

BILAN

au 31 mars 2011
(en milliers de dollars)

	2011	2010
ACTIF À COURT TERME		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 912 \$	14 271 \$
Comptes clients	8 371	5 131
Débiteurs	2 620	1 170
Montant à recevoir du Fonds de capital en fiducie (note 3)	27 661	23 096
Stocks de fournitures	3 225	3 243
Charges payées d'avance	789	499
	48 578	47 410
IMMOBILISATIONS (note 4)	8 909	9 087
MONTANT À RECEVOIR DU FONDS POUR PRESTATIONS DE CESSATION D'EMPLOI EN FIDUCIE (note 5)	14 725	14 545
ACTIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES (note 6)	30 051	12 018
	102 263 \$	83 060 \$
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	20 378 \$	19 154 \$
Avantages sociaux à payer aux employés	1 717	1 719
Montant à verser au Fonds de prestations de cessation d'emploi en fiducie (note 5)	90	21
	22 185	20 894
PRESTATIONS DE CESSATION D'EMPLOI	14 725	14 545
APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS (note 7)	8 333	8 388
PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES (note 6)	33 393	30 714
	78 636	74 541
ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (notes 10 et 11)		
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	576	699
Intérêt du Canada (note 8)	23 051	7 820
	23 627	8 519
	102 263 \$	83 060 \$

ÉTATS FINANCIERS APPROUVÉS PAR LE CONSEIL



Terence F. Bowles
administrateur



David Muir
administrateur

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 mars 2011
(en milliers de dollars)

	2011	2010
RENTRÉES (SORTIES) NETTES DE FONDS LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :		
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	15 108 \$	(2 440) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	1 642	1 576
Gain sur la vente d'immobilisations	(37)	(2)
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	(1 547)	(1 457)
Variation des avantages sociaux futurs	(15 354)	2 097
	(188)	(226)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement lié au fonctionnement (note 13)	(3 671)	4 650
	(3 859)	4 424
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports du Fonds de capital en fiducie à des acquisitions d'immobilisations (Augmentation) diminution du solde à recevoir du Fonds de capital en fiducie	1 492 (4 565)	1 729 7 155
	(3 073)	8 884
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	(1 492)	(1 729)
Produit de la vente d'immobilisations	65	96
	(1 427)	(1 633)
(SORTIES) RENTRÉES NETTES DE FONDS	(8 359)	11 675
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	14 271	2 596
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	5 912 \$	14 271 \$

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2011
(en milliers de dollars)

1 >

NATURE DES ACTIVITÉS

La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent (la Corporation) a été constituée en personne morale à but non lucratif en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* le 9 juillet 1998. Conformément à une entente conclue avec Sa Majesté, certains actifs de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent (l'AVMSL), société d'État, ont été transférés à la Corporation avec prise d'effet le 1^{er} octobre 1998. Ces actifs sont reliés à l'exploitation de la Voie maritime du Saint-Laurent qui comprend une voie navigable en eau profonde entre Montréal et le lac Érié (la Voie maritime). Par suite d'une entente ultérieure conclue avec le ministère des Transports, la Corporation a assumé la responsabilité de la gestion, de l'exploitation et de l'entretien de la Voie maritime pour une période initiale de dix ans, qui a désormais été renouvelée pour dix années supplémentaires.

Les actifs transférés comprenaient tous les biens meubles, les actifs incorporels et le fonds de roulement de l'AVMSL. La propriété des biens immeubles, des écluses, des ponts, des immeubles et autres agencements a été transférée au Gouvernement du Canada à la liquidation de l'AVMSL.

La Corporation est le fiduciaire du Fonds pour prestations de cessation d'emploi en fiducie et du Fonds de capital en fiducie.

La Corporation est exemptée de l'impôt sur les bénéfices en vertu de l'alinéa 149(1)(l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

La Corporation a été mandatée pour gérer, faire fonctionner et entretenir la voie maritime conformément à une Entente de gestion, de fonctionnement et d'entretien (l'« entente ») qui exige que la Corporation négocie avec le ministère des Transports des plans d'entreprise quinquennaux pendant toute la durée de l'entente. Le plan d'entreprise englobe les produits et les frais de fonctionnement prévus ainsi qu'un « Plan de renouvellement des actifs ». La Corporation est obligée de prélever des péages et de recevoir d'autres produits pour financer le fonctionnement et l'entretien de la Voie maritime, et de recouvrer, auprès du Fonds de capital en fiducie, des fonds supplémentaires pour éliminer, au besoin, les déficits de fonctionnement, conformément aux conditions de l'entente. L'entente actuelle couvre la période du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2013.

2 >

SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada pour les organismes à but non lucratif en utilisant la méthode du report. Voici un sommaire des principales conventions comptables :

A) INSTRUMENTS FINANCIERS

Tous les actifs financiers doivent être classés soit comme détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances ou disponibles à la vente. Tous les passifs financiers doivent être classés soit comme détenus à des fins de transaction ou autres passifs.

Le classement des instruments financiers dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Corporation au moment de leur comptabilisation initiale. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée et les coûts de transaction relatifs aux placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Classement :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Détenus à des fins de transaction
Débiteurs	Prêts et créances
Montant à recevoir du Fonds de capital en fiducie.....	Prêts et créances
Montant à recevoir du Fonds de prestations de cessation d'emploi en fiducie.....	Prêts et créances
Créditeurs et charges à payer.....	Autres passifs
Avantages sociaux à payer aux employés.....	Autres passifs
Montant à payer au Fonds de prestations de cessation d'emploi en fiducie.....	Autres passifs

DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

Ces actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date du bilan. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés sont inclus dans les autres revenus de placements.

PRÊTS ET CRÉANCES

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute dépréciation.

AUTRES PASSIFS

Les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

B) COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les produits de péages et autres frais de service sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les services ont été rendus aux clients, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

2 • SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

C) STOCKS DE FOURNITURES

Les stocks de fournitures comprennent le matériel et les fournitures utilisés pour le fonctionnement et l'entretien de la Voie maritime. Ils englobent les pièces de rechange qui ont été transférées à la Corporation le 1^{er} octobre 1998. Certaines pièces ont été transférées à une valeur nominale. Les fournitures sont évaluées au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

D) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations de la Corporation comprennent les structures temporaires, les biens meubles comme les véhicules automobiles, les petits navires utilisés pour le fonctionnement de la Voie maritime, le mobilier et le matériel de bureau, notamment les ordinateurs et les logiciels connexes. De tels actifs sont capitalisés s'ils ont un coût initial égal ou supérieur à 5 \$ (cinq mille dollars).

Les ajouts ultérieurs sont comptabilisés au coût. Le coût des éléments d'actif vendus, mis hors service ou abandonnés ainsi que l'amortissement cumulé s'y rapportant sont supprimés des comptes lors de la vente. Les gains ou les pertes lors de la vente sont crédités ou imputés aux résultats.

L'amortissement est comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire, d'après la durée de vie utile estimative des éléments d'actif.

La Corporation traite comme frais de renouvellement des actifs tous les coûts d'entretien majeur et de remise en état, ainsi que tout ajout aux immobilisations actuelles de la Voie maritime qui ont été transférées au Gouvernement du Canada lors de la liquidation de l'AVMSL (définies comme les "immobilisations gérées existantes").

E) APPORTS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis dans les revenus de la même façon que l'amortissement de l'actif acquis.

F) DÉPRÉCIATION DES ACTIFS À LONG TERME

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède le potentiel de service. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

G) PRESTATIONS DE CESSATION D'EMPLOI

Les employés de la Corporation ont droit aux prestations prévues dans leurs contrats de travail et leurs conditions d'emploi. Ces prestations englobent les congés de maladie et les congés d'ancienneté accumulés qui sont payables à la cessation d'emploi. Pour la plupart des employés, ces prestations correspondent à 75 % du solde des congés de maladie accumulés. Certains groupes d'employés accumulent une indemnité de départ en fonction des années de service. Les employés ont droit à quinze jours de congé de maladie par an. Le passif relatif aux prestations est comptabilisé au fur et à mesure que les prestations s'accumulent pour les employés.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2011
(en milliers de dollars)

2 • SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

H) RÉGIME DE RETRAITE

La Corporation a établi son propre régime de retraite à prestations déterminées et les employés ont eu l'option de transférer leurs droits de pension au nouveau régime ou de demeurer dans le Régime de pensions de retraite de la fonction publique. À partir du 1^{er} avril 1999, tous les employés ont adhéré au Régime de pension de la Corporation.

Le coût des avantages sociaux futurs gagnés par les employés est déterminé selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des services et basée sur les hypothèses les plus probables formulées par la direction quant au taux d'actualisation, à l'âge de retraite des employés et aux coûts prévus des soins de santé. Les obligations au titre des régimes sont actualisées en fonction des taux d'intérêt en cours du marché et les actifs des régimes sont présentés à la juste valeur marchande. La Corporation amortit le coût des services passés et les gains et pertes actuariels nets non comptabilisés accumulés excédant 10 % du plus élevé des montants suivants, soit l'obligation au titre des prestations ou la valeur liée au marché des actifs des régimes, sur la période correspondant à la durée moyenne estimative du reste de la carrière active d'un groupe de salariés (DMERCA) couverte par les régimes. La DMERCA a été établie à sept ans pour le régime de retraite et à quatre ans pour le régime de retraite supplémentaire et les autres régimes.

I) UTILISATION D'ESTIMATIONS

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux PCGR du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de la période écoulée. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Les estimations importantes comprennent la durée de vie utile des immobilisations ainsi que les hypothèses sur les tendances économiques aux fins des avantages sociaux futurs.

J) MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES – NORMES DU CONSEIL SUR LA COMPTABILITÉ DANS LE SECTEUR PUBLIC (CCSP)

Le Conseil des normes comptables exige désormais que les organismes sans but lucratif du secteur public appliquent les normes du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012.

La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent adoptera les normes du CCSP à compter du 1^{er} avril 2012.

La Corporation évalue présentement l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes sur ses états financiers.

3 >

MONTANT À RECEVOIR DU FONDS DE CAPITAL EN FIDUCIE

La Corporation a un montant à recevoir du Fonds de capital en fiducie pour couvrir les obligations spécifiques de soutien de la Voie maritime comme les déficits de la Corporation, les acquisitions d'immobilisations et d'autres besoins de trésorerie à court terme conformément à l'entente de fiducie.

Les variations du solde à venir du Fonds de capital en fiducie au 31 mars étaient les suivantes :

	2011	2010
Solde net au début de l'exercice	23 096 \$	30 251 \$
Trésorerie reçue du Fonds de capital en fiducie	(8 154)	(17 303)
Remboursement du déficit de l'exercice précédent	(55 845)	(45 697)
Apport à recevoir pour les acquisitions d'immobilisations	1 492	1 729
Apport à recevoir pour les charges	67 072	54 116
Solde net à la fin de l'exercice	27 661 \$	23 096 \$

4 >

IMMOBILISATIONS

	Taux d'amortissement annuel	2011		2010	
		Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Systèmes de technologie de l'information	20 %	7 502 \$	5 730 \$	1 772 \$	1 865 \$
Véhicules	10-20 %	6 627	4 259	2 368	2 251
Équipement flottant	2-20 %	3 955	3 673	282	358
Machines et matériel de bureau	2-20 %	4 538	2 836	1 702	1 637
Matériel d'infrastructure	2-20 %	6 755	4 432	2 323	2 493
Immobilisations en construction	–	462	–	462	483
		29 839 \$	20 930 \$	8 909 \$	9 087 \$

5 >

MONTANT À PAYER OU À RECEVOIR DU FONDS POUR PRESTATIONS DE CESSATION D'EMPLOI EN FIDUCIE

Ce montant représente les obligations de la Corporation découlant des prestations accumulées de cessation d'emploi des employés qui est représenté par les actifs nets détenus dans le Fonds pour prestations de cessation d'emploi en fiducie, après ajustement pour les gains et les pertes cumulés non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente. Toute insuffisance dans le Fonds pour prestations de cessation d'emploi en fiducie sera financée par le gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds de capital en fiducie.

6 >

AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Corporation offre un régime de retraite à prestations déterminées à ses employés ainsi que des avantages complémentaires de retraite, telles qu'une assurance maladie et une assurance vie supplémentaires, aux employés retraités. La plus récente évaluation actuarielle date de décembre 2009 pour le régime de retraite, de mars 2011 pour le régime de retraite complémentaire et décembre 2009 pour les autres régimes. L'information concernant ce régime de retraite à prestations déterminées et les avantages de retraite complémentaires est la suivante :

	2011		
	Régime de retraite	Régime de retraite complé- mentaire	Autres régimes
Obligation au titre des prestations constituées			
Solde au début de l'exercice	167 339 \$	1 191 \$	44 462 \$
Coût des services rendus (employeur)	5 306	43	1 738
Intérêts débiteurs	11 305	82	3 033
Cotisations des participants	2 061	3	-
Prestations versées	(7 162)	(37)	(1 835)
Perte actuarielle	28 023	143	6 843
Solde à la fin de l'exercice	206 872 \$	1 425 \$	54 241 \$
Actif du régime			
Juste valeur au début de l'exercice	176 634 \$	1 729 \$	14 761 \$
Rendement de l'actif du régime	11 436	57	-
Cotisation de la Corporation	23 085	200	2 094
Gain actuariel de placement	4 486	22	-
Cotisations des participants	2 061	3	-
Prestations versées	(7 162)	(37)	(1 835)
Juste valeur à la fin de l'exercice	210 540 \$	1 974 \$	15 020 \$
Situation de capitalisation – excédent (déficit)	3 668 \$	549 \$	(39 221) \$
Perte actuarielle nette non amortie (gain actuariel net non amorti)	25 513	321	5 828
Actif (passif) constaté au titre des prestations constituées	29 181 \$	870 \$	(33 393) \$
Composantes des coûts de l'exercice :			
Coût des services rendus (employeur)	5 306 \$	43 \$	1 738 \$
Intérêts débiteurs	11 305	82	3 033
Rendement prévu de l'actif du régime	(11 436)	(57)	-
Amortissement de la perte actuarielle nette	-	9	2
	5 175 \$	77 \$	4 773 \$

6 • AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

	2010		
	Régime de retraite	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes
Obligation au titre des prestations constituées			
Solde au début de l'exercice	141 842 \$	984 \$	42 655 \$
Coût des services rendus (employeur)	4 316	36	1 225
Intérêts débiteurs	10 643	75	3 178
Cotisations des participants	1 915	3	–
Prestations versées	(6 097)	(35)	(2 301)
Perte actuarielle (gain actuariel)	14 720	128	(295)
Solde à la fin de l'exercice	167 339 \$	1 191 \$	44 462 \$
Actif du régime			
Juste valeur au début de l'exercice	148 396 \$	1 419 \$	14 697 \$
Rendement de l'actif du régime	9 265	47	–
Cotisation de la Corporation	5 785	204	2 365
Gain actuariel de placement	17 370	91	–
Cotisations des participants	1 915	3	–
Prestations versées	(6 097)	(35)	(2 301)
Juste valeur à la fin de l'exercice	176 634 \$	1 729 \$	14 761 \$
Situation de capitalisation – excédent (déficit)	9 295 \$	538 \$	(29 701) \$
Perte actuarielle nette non amortie (gain actuariel net non amorti)	1 976	209	(1 013)
Actif (passif) constaté au titre des prestations constituées	11 271 \$	747 \$	(30 714) \$
Composantes des coûts de l'exercice :			
Coût des services rendus (employeur)	4 316 \$	36 \$	1 225 \$
Intérêts débiteurs	10 643	75	3 178
Rendement prévu de l'actif du régime	(9 265)	(47)	–
Amortissement du coût des services passés	268	–	–
Amortissement de la perte actuarielle nette	–	10	12
	5 962 \$	74 \$	4 415 \$

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2011
(en milliers de dollars)

6 • AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

HYPOTHÈSES ACTUARIELLES SIGNIFICATIVES

Les hypothèses actuarielles significatives retenues par la Corporation pour évaluer ses obligations au titre des prestations constituées sont les suivantes :

(Moyenne pondérée des hypothèses au 1 ^{er} janvier 2011)	Régime de retraite	Régime de retraite complé- mentaire	Autres régimes
Taux d'actualisation	5,75 %	5,75 %	5,75 %
Taux de rendement prévu de l'actif du régime	6,00 %	3,00 %	– %
Taux de croissance de la rémunération	3,50 %	3,50 %	3,50 %

(Moyenne pondérée des hypothèses au 1 ^{er} janvier 2010)	Régime de retraite	Régime de retraite complé- mentaire	Autres régimes
Taux d'actualisation	6,75 %	6,75 %	6,75 %
Taux de rendement prévu de l'actif du régime	6,25 %	3,13 %	– %
Taux de croissance de la rémunération	3,50 %	3,50 %	3,50 %

Aux fins de l'évaluation, un taux tendanciel de croissance annuelle hypothétique du coût des soins de santé a été fixé à 7,94 % pour 2011 (8,13 % en 2010). Ce taux devrait diminuer graduellement pour atteindre 4,5 % en 2029 et rester à ce niveau par la suite.

Le taux de rendement prévu des autres régimes de retraite est de néant % car les modalités selon lesquelles le Fonds de prestations de cessation d'emploi en fiducie a été établi stipule que tout revenu gagné par le Fonds en fiducie doit être transféré au Fonds de capital en fiducie.

ACTIFS DU RÉGIME

Les actifs du régime sont répartis comme suit par catégorie d'actif :

	2011	2010
Trésorerie	– %	– %
Titres de capitaux propres	68 %	66 %
Titres de créances	32 %	34 %
Total	100 %	100 %

7 >

APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés liés aux immobilisations représentent les apports provenant du Gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds de capital en fiducie pour l'acquisition d'immobilisations en vertu de l'entente, et sont amortis de la même façon que l'amortissement des immobilisations acquises.

Le solde des apports reportés de l'exercice se compose ainsi :

	2011	2010
Solde au début de l'exercice	8 388 \$	8 116 \$
Plus : apports de l'exercice écoulé pour l'acquisition d'immobilisations	1 492	1 729
Moins : amortissement des actifs acquis au moyen des apports reportés	(1 547)	(1 457)
Solde à la fin de l'exercice	8 333 \$	8 388 \$

8 >

INTÉRÊT DU CANADA

	2011	2010
Apport garanti du Canada	36 000 \$	36 000 \$
Apport au Fonds de capital en fiducie	(24 000)	(24 000)
Surplus (déficit)	11 051	(4 180)
	23 051 \$	7 820 \$

Au transfert de certains actifs de l'AVMSL à la Corporation le 1^{er} octobre 1998, la Corporation a signé une entente de sûreté générale avec le Gouvernement du Canada couvrant tous les actifs de la Corporation, attestée par un billet à ordre à terme avec garantie limitée d'une valeur nominale de 36 000 \$. Le billet est payable sans intérêt à la première des deux dates suivantes : a) le 31 mars 2018; ou b) à l'expiration, pour une raison quelconque, de l'Entente. Le recours du Gouvernement du Canada est limité à a) la garantie telle qu'elle est définie dans l'entente de sûreté générale et à b) la propriété hypothéquée (telle qu'elle est définie dans le contrat d'hypothèque mobilière intervenu entre la Corporation et l'AVMSL), et déduit du prix d'achat (tel qu'il est défini dans le contrat d'option intervenu entre la Corporation et Sa Majesté).

9 >

APPORT DU FONDS DE CAPITAL EN FIDUCIE

La Corporation est autorisée à recevoir un apport du Fonds de capital en fiducie pour financer le déficit d'exploitation et les acquisitions d'immobilisations en vertu de l'Entente. L'apport relatif aux activités de fonctionnement équivaut à l'excédent des charges sur les produits compte tenu de l'ajustement à l'égard des éléments hors caisse tels l'amortissement des apports reportés liés aux immobilisations, l'amortissement des immobilisations, le coût non amorti des immobilisations cédées et l'écart des avantages de retraite complémentaires.

	2011	2010
Excédent des charges sur les produits avant ajustements	51 964 \$	56 556 \$
Plus : Gain sur la vente d'immobilisations	37	2
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	1 547	1 457
Variations du régime de retraite et autres régimes	15 231	-
Moins : Produits de la vente d'immobilisations	(65)	(96)
Variations du régime de retraite et autres régimes	-	(2 227)
Amortissement des immobilisations	(1 642)	(1 576)
Apport du Fonds de capital en fiducie pour financer les charges	67 072 \$	54 116 \$
Apport du Fonds de capital en fiducie pour financer les acquisitions d'immobilisations	1 492 \$	1 729 \$

10 >

ENGAGEMENTS

La Corporation a conclu des engagements contractuels liés au capital et autres dépenses qui arriveront à échéance dans les cinq prochaines années. Le coût annuel minimum de ces engagements pour les cinq prochaines années est :

2011/12	1 516 \$
2012/13	516
2013/14	339
2014/15	110
2015/16	20
	2 501 \$

11 > ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Corporation fait l'objet de litiges pour diverses raisons. Les litiges en souffrance au 31 mars 2011 s'élevaient à 5 636 \$ (3 136 \$ en 2010) et ne sont pas inscrits dans les livres. La direction est d'avis que ces poursuites n'entraîneront pas de pertes substantielles pour la Corporation. Les litiges concernant le fonctionnement et l'entretien de la Voie maritime, dont l'AVMSL a fait l'objet avant le 1^{er} octobre 1998, sont la responsabilité de Transports Canada.

LETTRE DE GARANTIE

Au 31 mars 2011, la Corporation avait émis une lettre de garantie d'un montant de 392 \$ (392 \$ en 2010).

12 > GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Corporation quant à la gestion de son capital (actif net) sont de prévoir le plus exactement possible les flux de trésorerie trimestriels afin de réduire au minimum les fonds à fournir par Transports Canada tout en maintenant des fonds suffisants pour soutenir ses activités. Pour plus des renseignements sur la façon dont la Corporation gère son capital, voir la note 1 des états financiers.

Les objectifs, les politiques et les procédures ayant trait à la gestion du capital sont demeurés inchangés par rapport à l'exercice précédent. La Corporation a respecté toutes les exigences en matière de capital.

13 > VARIATION NETTE DANS LES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT LIÉ AU FONCTIONNEMENT

	2011	2010
Comptes clients	(3 240) \$	2 185 \$
Débiteurs	(1 450)	200
Stocks de fournitures	18	(148)
Charges payées d'avance	(290)	(21)
Créditeurs et charges à payer	1 224	2 734
Avantages sociaux à payer aux employés	(2)	(88)
Montant à verser au Fonds de prestations de cessation d'emploi en fiducie	69	(212)
	(3 671) \$	4 650 \$

14 > RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS

La rémunération obtenue par les administrateurs et les dirigeants, en dollars, était la suivante :

- a) La rémunération des administrateurs comprend des honoraires fixes et une indemnité journalière basée sur la présence aux réunions du conseil et de ses comités.

	2011
Ian MacGregor (à partir du 30 novembre 2009, président du 18 août 2010 jusqu'à maintenant)	40 635 \$
Guy Véronneau (président jusqu'au 18 août 2010)	19 530
Robert Armstrong (siège depuis le 1er novembre 2010)	8 242
Jonathan Bamberger (siège depuis le 28 août 2010)	11 708
Peter Cathcart (a siégé jusqu'au 30 septembre 2010)	12 075
Wayne Devlin (siège depuis le 17 janvier 2011)	4 778
Richard Gaudreau (a siégé jusqu'au 4 mai 2010)	3 938
Paul Gourdeau (siège depuis le 6 août 2009)	26 040
William Keys (a siégé jusqu'au 18 novembre 2010)	18 742
Ralph Mercier (siège depuis le 18 novembre 2010)	8 242
William Mooney (a siégé jusqu'au 16 janvier 2011)	18 323
David Mothersill (siège depuis le 26 janvier 2009)	33 810
David Muir (siège depuis le 5 mai 2010)	23 887
	229 950 \$

- b) La rémunération des six (6) dirigeants, en tant qu'employés de la Corporation :

	2011
Terence Bowles, Président et chef de la direction à partir du 1 ^{er} novembre 2010	125 800 \$
Richard Corfe, président et chef de la direction jusqu'au 31 octobre 2010, conseiller au conseil d'administration	413 000
Jean Aubry-Morin, vice-président, développement durable de l'entreprise	190 300
Guy Yelle, vice-président Maisonneuve	212 100
Karen Dumoulin, directrice des finances	144 400
Yvette Hoffman, avocate-conseil et secrétaire	119 400
	1 205 000 \$